18, Rue de la Haute Garenne 42400 SAINT CHAMOND RNE: 0421486M	**RAPPORT PÉDAGOGIQUE ANNUEL DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT** **ANNÉE SCOLAIRE 2019 – 2020** *Date de Présentation : le 24/09/2019*

Références :

- Articles L421-4 et L421-5 du code de l'éducation, modifié par la loi 2013-595 du 08 juillet 2013
- Guide pour le rapport pédagogique annuel du chef d'établissement

I) Analyse de l'action conduite dans le domaine pédagogique

1) Choix stratégiques de répartition des moyens et de mise en œuvre des dispositions nationales (devoirs faits, évaluations...) notamment pour répondre à la spécificité et à la diversité des élèves (ex : groupes, co - enseignement, répartition des IMP, etc...)

- En référence à la préparation de la Rentrée 2018 et concernant la ventilation des moyens relatifs à la DHG, il avait été décidé les dispositions suivantes :
  - Choix de 5 divisions de 3ème, à faible effectif, en raison d'une « promotion » d'élèves qualifiée, de « difficile à gérer » en termes de gestion de classe.
  - Présence de dédoublement en français (niveaux 6ème et 3ème) et en mathématiques (niveaux 6ème, 5ème, 4ème) à raison d'heure quinzaine pour chaque groupe

La taille moyenne des salles de classe de l'établissement, est relativement réduite (Superficie moyenne des salles banalisées = 48,25m^2). Cette réalité ne permet pas d'utiliser complètement l'espace comme possibilité d'induire des conditions d'apprentissage optimales. **A cet effet, le choix d'avoir privilégié, sur le niveau 3ème, une pratique professorale à effectifs réduits, corrélées avec les indicateurs observés sur les mesures d'aménagement scolaires mais aussi sur ceux observés, sur les sanctions d'exclusion temporaire (20,47% d'entre elles concernent des élèves de ce niveau alors qu'ils ne représentent que 23,35% des effectifs du collège), était nécessaire.**

In Fine, les indicateurs présents à la rentrée 2019, sur ce niveau de 3ème, en termes de performance scolaire et éducative, sont les éléments suivants :

- les résultats au DNB sont restés globalement constants (80,89%)
- les décisions d'orientation de fin de 3ème sont restées relativement constantes : en Seconde Générale et Technologique (59,78% en Juin 2019 – 61,2% en Juin 2018), en Seconde Professionnelle (31 ,52% en Juin 2019 - 29,1% en juin 2018) , en 1ère année de CAP (5,3 % hors ULIS et 8,7 % au global en juin 2019 – 1,9% en juin 2018)
- un seul conseil de discipline sur ce niveau de 3ème, a du être ouvert mais il a induit une décision d'exclusion définitive en raison des faits reprochés à l'élève, qualifiés d'extrêmement graves.
- un accueil dans le courant de l'année de 2 élèves, exclus sur conseil de discipline, dont l'un (en janvier 2019) fut globalement positif (Absence de sanction et de déscolarisation, puis affectation en seconde professionnelle en établissement privé sous contrat à l'issue de la classe de 3ème) mais l'autre peu efficient (affectation en mai 2019 à la suite de 2 exclusions et un décrochage complet de l'élève vis à vis de la scolarité ordinaire)

- Concernant les moyens attribués au dispositif devoirs faits, ils ont permis de financer l'ensemble des heures d'aide aux devoirs fixés à l' E.D.T des classes de 6ème ainsi que des prises en charge d'élèves volontaires sur les autres niveaux d'enseignement.

- Concernant la ventilation des I.M.P, la charge de référent culture est partagée entre deux professeurs pour un montant d'indemnité à taux 2 pour chacune d'entre elles. Ce choix a permis de répartir la charge de travail importante induite par les nombreuses actions culturelles programmées (Classe APAC, Atelier théâtre, Collège au Cinéma, Partenariat avec la Comédie, Visites ponctuelles de sites de proximité,…). Enfin, deux professeurs se sont investis, depuis plusieurs années, dans la mise en place des parcours aménagés des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, à ce titre l'équivalent d'une IMP à taux 3 ,au global, leur est attribuée afin de rétribuer cette mission.

2) Ouverture en lien avec les enseignements

De nombreuses actions pédagogiques thématiques se sont déroulés cette année :

- sur le niveau 6ème, un EPI sur les Habitats impliquant les professeurs d' Arts plastiques et d'Histoire Géographie ainsi que la journée de pratique de la voile et de découverte du Panorama en partenariat avec la base de saint Victor.
- sur le niveau 5ème, un EPI sur l'hygiène de vie impliquant des professeurs de SVT, d' EPS et de mathématiques, un cardiologue et des sportifs locaux. Une classe de neige en partenariat avec la station des Carroz d'Arâches
- sur le niveau 3ème, un EPI concernant l'énergie nucléaire impliquant des professeurs de sciences, lettres, histoire et géographie et la centrale nucléaire de Saint Alban, ainsi qu'une action de partenariat avec une association d'aide aux patients souffrant de mucoviscidose.
- Pour tous, une action citoyenne en faveur de l'association « Course contre la faim »

3) Dispositif déployés pour prévenir le décrochage scolaire

- Travaillant en étroite relation avec leurs collègues professeurs des écoles, l'infirmière scolaire et la Conseillère Principale d' Éducation, deux enseignants accompagnent, les élèves et leur famille respective, les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Personnalisé (35)
- Ce travail collégial porte aussi sur la formation des personnels enseignants, notamment dans l'apprentissage de l'exploitation de logiciels spécifiques (AIDODYS / FLUENCE)
- Ce dispositif s'appuie, depuis plusieurs années, sur les liens tissés avec les professeurs des écoles du secteur dans la transmission des informations et élaboration des PAP en découlant.
- Le GPDS s'est réuni 23 fois sur l'ensemble de l'année.
- 6 élèves ont été suivis par le dispositif relais.

En juin 2018, seuls élèves ont choisi une orientation en classe de 3ème Prépa Pro ou 3ème agricole (MFR de Saint Chamond)

4)Dispositions prises pour favoriser l'expression du potentiel des élèves comme des projets transversaux visant à développer les aptitudes des élèves.

- Le projet de l 'Association sportive réunit 37 % de l'effectif élèves (75 filles et 65 garçons), 4 professeurs animent celle-ci avec une proposition d'activités très variée. Un titre de championnat de France UNSS en STEP a été remporté par l'équipe première féminine.
- Le projet de la Freeshop (labellisée Développement durable) permet d'intégrer des élèves volontaires, scolarisés dans l'ensemble des classes de l'établissement,et parfois bénéficiant du dispositif ULIS, ce projet a reçu le prix du concours « Moi, jeune citoyen » du Conseil départemental pour lequel les élèves participants devaient présenter leur projet devant un jury adulte.
- Le projet de création d'un jardin écologique et solidaire a débuté au 1er trimestre et il sera développé dans le cadre de l'appel à projet ECOCOLLEGE 42 durant l'année 2019 – 2020.
- Le CVC est régulièrement sollicité pour l'organisation d'événements. Exemples : Journée espagnole, Carnabad, Cross collège, Course contre la faim...etc…

5) Préparation de l'orientation choisie.

- Un forum des métiers organisé et animé par les parents d'élèves avec le concours de l'établissement s'est déroulé au bénéfice de l'ensemble des élèves de 3ème et de 4ème, le Samedi 13 Octobre 2019 de 09h00 à 13h00.
- Les intervenants de l' I.U.M.M ont effectué une présentation des métiers de l'industrie auprès de tous les élèves de 4ème et d'une quinzaine d' élèves volontaires de 3ème , le 01/04/2019 lors de 4 séquences distinctes.
- La campagne de stages élèves en lycée professionnel a permis de contractualiser 57 conventions de stage en établissement.
- Le stage d'observation en entreprise s'est déroulé pour l'ensemble des élèves en semaine 06. Les élèves préparent la rédaction de leur rapport de stage en complétant préalablement un questionnaire transmis par leur professeur principal.
- Les parents d'élèves ont été reçus régulièrement, soit en réunion plénières, soit en entretiens individuels. Même si les entretiens d'orientation concertée n'ont pu se dérouler que sur les semaines 12,13,14 et 15, il ne restait plus que 4 élèves de 3ème non affectés à l'issue du tour principal d'affectation, et 2 à l'issue du 1er tour sur place vacante. En revanche 2 élèves ont quitté l'académie pour poursuivre une formation professionnelle très spécifique sur l'Académie de Clermont Ferrand.

II) Analyse de l'action conduite dans le domaine éducatif

1) Vie scolaire avec un bilan chiffré et une analyse de la vie de l'élève dans l'établissement

En référence au diagnostic effectué lors de l'établissement du contrat d'objectifs tripartite, il a été acté que l'établissement avait vécu en termes de climat scolaire et de cadre éducatif, une situation complexe et difficile. L'existence récurrente de violences verbales ou physiques entre élèves et la fréquence régulière des marques d' irrespect des élèves à l'égard des adultes étaient également constaté. Le chef d'établissement a reçu la demande simultanée des parents d'élèves et des personnels de l'établissement d'instaurer à nouveau un cadre éducatif clair, juste et sécurisant pour tous.

De fait, celle-ci a prononcé, à l'examen des faits commis, par les élèves contrevenant aux dispositions du règlement intérieur :

- des décisions de sanctions disciplinaires (127 exclusions temporaires avec ou sans présence dans l'établissement, 54 Avertissements)
- l'ouverture de 9 commissions éducatives ayant toutes été suivie de la signature d'un compte rendu, par l'élève et sa famille, et intégrant des dispositions particulières à mettre en œuvre et respecter,
- le déroulement de 7 conseils de discipline. 4 d'entre eux portant sur 3 situations factuelles différentes ont conduit les élèves concernés par le déroulement de cette instance à être exclus définitivement. Parallèlement nous avons accueilli 6 lèves exclus définitivement par les autres établissements dont 3 élèves récidivistes (2 à 3 conseils de discipline).

Enfin,la chef d'établissement, accompagnée de Madame la C.P.E a conduit le nombre de 208 entretiens éducatifs en présence de des élèves et des représentants légaux, concernés.

Le tableau des statistiques de vie scolaire se présente ainsi :

	Periode 1	Periode 2	Periode 3	Periode 4	Periode 5	TOTAL / MOYENNE	TOTAL/MOYENNE
	03/09 - 19/10 (63½j)	05/11 - 21/12 (63½j)	07/01 - 15/02 (54½j)	04/03 - 12/04 (54½j)	29/04 - 05/07 (82½j)	2018-2019	2017 - 2018
Taux d'absentéisme	3,50 %	4,40 %	6,70 %	6,30 %	12,60 %	**6,90 %**	5,50 %
Nombre d'absences *(total, toutes durées)*	436	596	629	584	1847	**4080**	
Nombre d'absences justifiées *(carnet, certificat medical, lettre resp.)*	344	384	313	238	234	**1508**	
Nombre d'absences injustifiées *(téléphone ou rien)*	92	212	316	346	1613	**2572**	
Signalements académiques	8	9	19	13	46	**95**	92
Nombre de retards	299	218	248	326	554	**1645**	1961
Moyenne *(retards par jour)*	≈ 9	≈ 7	≈ 9	≈ 12	≈ 14	**≈ 10**	≈ 12
Nombre d'oublis de carnet	244	188	168				
Moyenne *(oublis par jour)*	≈ 8	≈ 6	≈ 6				
Nombre d'heures de retenue effectuées *(vie scolaire)*	39	73	61	31	52	**256**	277
Exclusions de cours par un professeur	15	20	16	44	34	**129**	181

- La baisse de retards (-16,11 points en référence à l'année scolaire précédente) provient certainement de la mise en œuvre de l'appel informatisé, complètement individualisé, et en saisie directe par les enseignants dans les classes. Cette mise en œuvre a été effective dès le début de la semaine 38. L'envoi quasi simultané d'un sms d'alerte aux représentants légaux dès lors qu'un retard, ou absence, est constaté a pu être, quant à lui mis en place dès la semaine 42.

- La hausse du taux d'absentéisme n'est pas réellement représentative dans la mesure où l'établissement a accueilli des élèves en situation de déscolarisation totale, dont le nombre d'absences impactent, à eux seuls, fortement cet indicateur. En corollaire, on constate une augmentation de signalements (92 à 95).
  Par ailleurs le nombre élevé de décisions de sanctions d'exclusions temporaires, ayant du être prises en raison des actes posés par les élèves, sont au nombre 127 sur l'année (avec ou sans présence dans l'établissement) avec un total de 542 demi-journées. Cette situation a impacté aussi grandement le taux d'absentéisme constaté par l'application.

- Au dernier trimestre, une réflexion commune, engageant les personnels d'encadrement, les représentants élus des personnels enseignants, des parents et des élèves a été conduite en direction de la construction d'une échelle de justice afin de pouvoir expliciter de façon concrète les dispositions de sanctions pouvant être prononcées et le lien existant entre infractions commises au règlement intérieur et sanctions. A la rentrée 2019, les professeurs principaux ont ainsi pu présenter à leurs élèves :

  - ✔ Un diaporama de présentation illustrée sur la notion de justice, la naissance juridique de la règle et la notion de sanction,
  - ✔ L'échelle de justice proprement dite,
  - ✔ des exercices d'application permettant de susciter le dialogue avec l'enseignant et les échanges entre élèves.

2) Parcours de l'élève (citoyenneté, santé, culturel)

- Les élèves effectuent leurs 3 autres parcours avec pour objectifs la préparation de leur épreuve orale de DNB. A cet effet, une session d'entraînement a été organisée en semaine 14. Elle a donné lieu à une évaluation sur l'ensemble des compétences attendues au DNB. Concernant l'épreuve orale finale du DNB les sujets choisis par les élèves traités des 4 parcours
- la formation des délégués conduits les personnels référents à organiser le déroulement de deux temps forts : l'un en novembre, à dimension citoyenne, et l'autre en fin d'année à dimension culturelle (Sortie à Genève et visite de l'ONU)
- Plusieurs élèves sont des membres actifs du Conseil de la Vie Collégienne ou se présente en tant que candidat(e) au C.C.J. Ils s'impliquent alors régulièrement dans l'organisation d'actions ou d'événements ponctuels.
- Le dispositif Ecole ouverte a débuté aux congés d'hiver. Plusieurs activités dans les 4 types d'activités ont été organisées et elles ont rencontré rencontré un vif succès (90 participants à la 1ère session ; 75 participants à l 2ème session)

3) Soutien à la parentalité

- Les parents d'élèves ont été reçus régulièrement, soit en réunion plénières, soit en entretiens individuels ; à savoir : par les membres du GPDS, et/ou par les professeurs principaux dans le cadre de l'établissement des PAP et PPRE, et/ou par tous les professeurs dans le cadre du suivi de la scolarité de leurs élèves, et/ou lors des traditionnelles réunions d'information (de rentrée - 4, de préparation ou de retour de séjours - 4, de bilan trimestriels - 4, d'orientation 3ème – 1).

- En fin d'année scolaire, il a été effectué un accompagnement, par les référents TICE, des parents d'élèves de 3ème qui le demandaient, afin de procéder à l'inscription de leur enfant, en lycée, via le portail scolarité services et la télé-inscription. Cette démarche a été généralisée, à cette rentrée, pour les demandes de bourses collège. L'accompagnement des parents est toujours effectué, en salle informatique, et par groupe constitué. Les séquences d'aide à la saisie des demandes bourses collèges sont effectuées par les personnels administratifs que se partagent le déroulement des séquences programmées.

4) Action sociale de l'établissement

- En 2018, l'établissement a aidé les familles à hauteur des montants globaux suivants :

  - 2158,60€ en fonds social cantine,
  - 1636,74€ en fonds social collégien.

- L'étude des différentes situations observées a fait l'objet de la conduite de 5 réunions de fonds social. Rappel à la rentrée 2018, nous avions la ventilation suivante :

	Public + Privé						
	Etab	**Dépt**	**Acad**	**Région**	**France Métro**	**France**	**Tous DOM**
Cadres supérieurs et enseignants	9,5	19,6	27,5	25,2	23,6	23,0	10,6
Cadres moyens	17,4	13,2	13,2	13,8	12,6	12,4	6,8
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	19,4	24,0	23,1	25,4	26,5	26,2	21,7
Ouvriers et inactifs	48,6	38,3	31,7	31,8	33,9	34,6	48,9
Non renseignée	5,1	4,9	4,4	3,8	3,4	3,8	12,0

L'évolution des données sur les dernières années est la suivante :

Public + Privé	2014	2015	2016	2017	2018
► **Cadres supérieurs et enseignants**	9,0	8,8	11,1	8,8	9,5
► **Cadres moyens**	9,2	11,7	16,4	17,0	17,4
► **Employés, artisans, commerçants et agriculteurs**	16,8	18,9	17,6	16,5	19,4
► **Ouvriers et inactifs**	57,7	52,5	47,1	46,8	48,6
► **Non renseignée**	7,3	8,0	7,8	11,0	5,1

III) Analyse de l'action conduite dans le domaine partenarial.

1) Ouverture culturelle et artistique,

- Inscriptions des niveaux 6ème et 4ème à collège au Cinéma,
- Projet DAAC en Partenariat avec le théâtre de la Buire de l'Horme pour l'atelier Théatre , intitulé Chemin dansant
- Projet de classe APAC, en Partenariat avec le théâtre de la Buire de l'Horme, Jumelage CM2/6EME
- Séjour culturel en nuitées à Berlin d'une durée de 5 jours, pour les élèves de 3ème
- Partanariat et abonnements avec le théâtre de la Comédie de Saint Etienne,
- Atelier de WEBRADIO en lettres et pour Ecole ouverte avec l' Association Grossprod

2) Liens avec les acteurs économiques,

Néant à ce jour, à l'exception des liens pouvant pouvant être tissés à l'occasion des visites de stage ou des recherches de stages

3) Liens avec les collectivités, les établissements scolaires et autres institutions.

- Centre social du Creux – Aide aux devoirs,
- Université Jean Monnet – Faculté de Médecine et ESPE
- IFSI de Saint Chamond,
- Sauvegarde 42
- Service de la Jeunesse et de la Vie Associative de Saint Chamond
- Association Atout Monde
- Secours populaire
- Ecoles de secteur, Lycée Claude Lebois (Accueil de l'atelier théâtre pour les ateliers de pratique hebdomadaire)

IV) Perspectives :

- Au niveau du fonctionnement général :

  - Modification organisationnelle du GPDS,
  - Poursuite de la mise en œuvre de fiche de procédures transmissibles sur différentes actions et événements à conduire (exemples : les DNB blancs ; le pilotage de la conduite des instances, la préparation de rentrée, l'orientation post 3ème...etc.)

- Au niveau pédagogique :

  - Conduite de nouveaux projets et développement de ceux existants, conformément aux axes du nouveau contrat d'objectifs tripartite et du projet pédagogique de territoire à l'échelle de la commune.
  - Passage d'une évaluation chiffrée, des acquis des élèves, à une évaluation de ces derniers, par compétence.

- Au niveau éducatif :

- Développement de l'utilisation de la méthode PIKAS dans la lutte contre le Harcèlement scolaire,
- Partenariat avec l'IREIS de Firminy en direction :

  - de la médiation entre élèves
  - du développement des aptitudes langagières dans l'expression des émotions afin de lutter conter la violence verbale.